

Son Excellence Peter Nkurunziza  
Présidence de la République  
Blvd de l'Uprona  
B.P: 1870  
Bujumbura  
Burundi

Le 2005

Excellence Monsieur le Président de la République du Burundi,

Informé par la Fédération Internationale de l'ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture) ayant statut consultatif auprès des Nations Unies et un statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, je tiens à vous exprimer ma vive préoccupation quant au phénomène de détention des malades indigents dans les hôpitaux publics burundais pour incapacité de payer les frais d'hospitalisation.

Alors que le pays entre dans la phase de reconstruction et de développement avec l'instauration de nouvelles institutions élues, priorité doit être donnée à l'abolition de traitements cruels à l'endroit des citoyens en général et des plus faibles en particulier. Il ne peut pas y avoir de démocratie, ni de paix durable si le principe du respect de la dignité humaine est bafoué, et s'il n'y a pas un accès équitable aux ressources de l'Etat.

Reconnaissant votre attachement aux droits de la personne humaine, j'en appelle à votre haute autorité et à votre conscience pour remédier à cette situation si inquiétante en libérant immédiatement ces convalescents retenus dans les hôpitaux et en interdisant formellement la détention des malades indigents. La réforme de tout le système de prise en charge médicale est une urgence.

Dans l'espoir que vous répondrez favorablement à notre appel, je vous prie d'agréer, Excellence Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Jméno

Adresa

Podpis

1

2

3

4

5